

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Numéro SIRET 20003469200174	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNE CA du Gard Rhodanien
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE BAGNOLS SUR CEZE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : DSP Assainissement (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	27
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	31
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	32
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	56
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	57
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	58

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	59
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.



I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.



II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 725 000,00	4 725 000,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 725 000,00	4 725 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 677 610,00	12 677 610,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		12 677 610,00	12 677 610,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		17 402 610,00	17 402 610,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	870 030,00	0,00	729 550,00	729 550,00	729 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	743 000,00	0,00	780 000,00	780 000,00	780 000,00
014	Atténuations de produits	12 254,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 600,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Total des dépenses de gestion des services		1 669 884,00	0,00	1 539 550,00	1 539 550,00	1 539 550,00
66	Charges financières	454 500,00	0,00	477 000,00	477 000,00	477 000,00
67	Charges exceptionnelles	436 000,00	0,00	32 000,00	32 000,00	32 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	77 746,00		90 000,00	90 000,00	90 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 638 130,00	0,00	2 163 550,00	2 163 550,00	2 163 550,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	6 078 223,62		911 450,00	911 450,00	911 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 630 000,00		1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		7 708 223,62		2 561 450,00	2 561 450,00	2 561 450,00
TOTAL		10 346 353,62	0,00	4 725 000,00	4 725 000,00	4 725 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 725 000,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 855 740,00	0,00	4 125 000,00	4 125 000,00	4 125 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	215 600,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 071 340,00	0,00	4 325 000,00	4 325 000,00	4 325 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 071 340,00	0,00	4 325 000,00	4 325 000,00	4 325 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	656 250,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		656 250,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL		4 727 590,00	0,00	4 725 000,00	4 725 000,00	4 725 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 725 000,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 161 450,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.



- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	1 009 357,32	0,00	345 000,00	345 000,00	345 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 541 832,93	0,00	601 970,00	601 970,00	601 970,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	14 964 995,34	0,00	9 975 640,00	9 975 640,00	9 975 640,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	18 516 185,59	0,00	10 922 610,00	10 922 610,00	10 922 610,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 275 170,34	0,00	1 240 000,00	1 240 000,00	1 240 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 275 170,34	0,00	1 255 000,00	1 255 000,00	1 255 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	19 791 355,93	0,00	12 177 610,00	12 177 610,00	12 177 610,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	482 250,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	482 250,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00
	TOTAL	20 273 605,93	0,00	12 677 610,00	12 677 610,00	12 677 610,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 677 610,00
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	4 063 320,33	0,00	184 000,00	184 000,00	184 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 741 290,00	0,00	9 832 160,00	9 832 160,00	9 832 160,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	13 804 610,33	0,00	10 016 160,00	10 016 160,00	10 016 160,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		13 804 610,33	0,00	10 016 160,00	10 016 160,00	10 016 160,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	6 078 223,62		911 450,00	911 450,00	911 450,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 630 000,00		1 650 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		7 708 223,62		2 661 450,00	2 661 450,00	2 661 450,00
TOTAL		21 512 833,95	0,00	12 677 610,00	12 677 610,00	12 677 610,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 677 610,00
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	2 161 450,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	729 550,00		729 550,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	780 000,00		780 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00		30 000,00
66	Charges financières	477 000,00	0,00	477 000,00
67	Charges exceptionnelles	32 000,00	0,00	32 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	25 000,00	1 650 000,00	1 675 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	90 000,00		90 000,00
023	Virement à la section d'investissement		911 450,00	911 450,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 163 550,00	2 561 450,00	4 725 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**4 725 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	15 000,00	400 000,00	415 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 240 000,00	0,00	1 240 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	345 000,00	0,00	345 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	601 970,00	0,00	601 970,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	9 975 640,00	100 000,00	10 075 640,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		12 177 610,00	500 000,00	12 677 610,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**12 677 610,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 125 000,00		4 125 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	200 000,00		200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	400 000,00	400 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	4 325 000,00	400 000,00	4 725 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 725 000,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	184 000,00	0,00	184 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 832 160,00	0,00	9 832 160,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	100 000,00	100 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 650 000,00	1 650 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		911 450,00	911 450,00
	Recettes d'investissement – Total	10 016 160,00	2 661 450,00	12 677 610,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 677 610,00
---	----------------------



- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	870 030,00	729 550,00	729 550,00
604	Achats d'études, prestations de services	24 997,16	25 000,00	25 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	100,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	750,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	3 000,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	650,00	250,00	250,00
611	Sous-traitance générale	200 000,00	125 000,00	125 000,00
6135	Locations mobilières	7 880,00	2 500,00	2 500,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	15 000,00	50 000,00	50 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	49 400,00	50 000,00	50 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	3 700,00	4 000,00	4 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	4 500,00	4 500,00
6156	Maintenance	2 850,00	2 000,00	2 000,00
6161	Multirisques	3 000,00	3 500,00	3 500,00
617	Etudes et recherches	6 000,00	6 000,00	6 000,00
618	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	130 000,00	130 000,00
6231	Annonces et insertions	1 002,84	1 000,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	2 800,00	2 800,00
6238	Divers	0,00	5 000,00	5 000,00
6242	Transports sur ventes	400 000,00	200 000,00	200 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	8 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	95 000,00	95 000,00	95 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	743 000,00	780 000,00	780 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	743 000,00	780 000,00	780 000,00
014	Atténuations de produits (7)	12 254,00	0,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	12 254,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	44 600,00	30 000,00	30 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	22 000,00	22 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	8 000,00	8 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	34 600,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 669 884,00	1 539 550,00	1 539 550,00
66	Charges financières (b) (8)	454 500,00	477 000,00	477 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	414 700,00	397 000,00	397 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	34 500,00	80 000,00	80 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	5 300,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	436 000,00	32 000,00	32 000,00
672	Reverst excédent collectivité rattach	406 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	30 000,00	32 000,00	32 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	25 000,00	25 000,00
6815	Dot. prov. pour risques exploitat°	0,00	25 000,00	25 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	77 746,00	90 000,00	90 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 638 130,00	2 163 550,00	2 163 550,00
023	Virement à la section d'investissement	6 078 223,62	911 450,00	911 450,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 630 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 630 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		7 708 223,62	2 561 450,00	2 561 450,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le: 11/02/2025	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	Publié le: 11/02/2025	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		7 708 223,62	2 561 450,00	2 561 450,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 346 353,62	4 725 000,00	4 725 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 725 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	80 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	80 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 855 740,00	4 125 000,00	4 125 000,00
704	Travaux	40 000,00	5 000,00	5 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	3 130 740,00	3 000 000,00	3 000 000,00
70613	Participations assainissement collectif	450 000,00	650 000,00	650 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	75 000,00	70 000,00	70 000,00
7064	Locations de compteurs	160 000,00	400 000,00	400 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	215 600,00	200 000,00	200 000,00
741	Primes d'épuration	215 600,00	200 000,00	200 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 071 340,00	4 325 000,00	4 325 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 071 340,00	4 325 000,00	4 325 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	656 250,00	400 000,00	400 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	656 250,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		656 250,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 727 590,00	4 725 000,00	4 725 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 725 000,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	1 009 357,32	345 000,00	345 000,00
2031	Frais d'études	1 004 132,32	340 000,00	340 000,00
2033	Frais d'insertion	5 225,00	5 000,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 541 832,93	601 970,00	601 970,00
21532	Réseaux d'assainissement	2 207 616,04	591 970,00	591 970,00
21561	Service de distribution d'eau	12 810,00	0,00	0,00
2158	Autres	30 406,89	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	2 000,00	1 000,00	1 000,00
2182	Matériel de transport	14 000,00	7 500,00	7 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	275 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	14 964 995,34	9 975 640,00	9 975 640,00
2313	Constructions	5 644 496,13	1 710 000,00	1 710 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	9 320 499,21	8 265 640,00	8 265 640,00
Total des dépenses d'équipement		18 516 185,59	10 922 610,00	10 922 610,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	15 000,00	15 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 275 170,34	1 240 000,00	1 240 000,00
1641	Emprunts en euros	1 275 170,34	1 075 000,00	1 075 000,00
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	165 000,00	165 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 275 170,34	1 255 000,00	1 255 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		19 791 355,93	12 177 610,00	12 177 610,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	482 250,00	400 000,00	400 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	482 250,00	400 000,00	400 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	12 450,00	0,00	0,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	800,00	0,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	469 000,00	400 000,00	400 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		482 250,00	500 000,00	500 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		20 273 605,93	12 677 610,00	12 677 610,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	12 677 610,00
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.



(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 063 320,33	184 000,00	184 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 904 059,50	115 000,00	115 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	366 669,55	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 792 591,28	69 000,00	69 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	9 741 290,00	9 832 160,00	9 832 160,00
1641	Emprunts en euros	9 741 290,00	9 832 160,00	9 832 160,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		13 804 610,33	10 016 160,00	10 016 160,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		13 804 610,33	10 016 160,00	10 016 160,00
021	Virement de la section d'exploitation	6 078 223,62	911 450,00	911 450,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 630 000,00	1 650 000,00	1 650 000,00
28031	Frais d'études	0,00	100 000,00	100 000,00
28033	Frais d'insertion	0,00	200,00	200,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	0,00	15 000,00	15 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	0,00	50 000,00	50 000,00
28131	Bâtiments	0,00	45 000,00	45 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	0,00	230 000,00	230 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	0,00	250 000,00	250 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	0,00	25 000,00	25 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	1 630 000,00	407 300,00	407 300,00
28154	Matériel industriel	0,00	10 000,00	10 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	0,00	60 000,00	60 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	3 500,00	3 500,00
28158	Autres	0,00	35 000,00	35 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	0,00	25 000,00	25 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	0,00	40 000,00	40 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	0,00	330 000,00	330 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	0,00	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	5 000,00	5 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier	0,00	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	0,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		7 708 223,62	2 561 450,00	2 561 450,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 708 223,62	2 661 450,00	2 661 450,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		21 512 833,95	12 677 610,00	12 677 610,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

0,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié le 11/02/2025 nouvelles (3)	Vote (4)
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)			0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				12 677 610,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

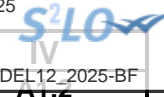
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV – ANNEXES


ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 901 875,52									
1641 Emprunts en euros (total)					14 901 875,52									
00000165224 (075)	Crédit Agricole	15/12/2014	01/01/2020	30/03/2020	32 023,39	F	FIXE	2,780	2,812		T	P	N	A-1
00000678572 (093)	Crédit Agricole	21/09/2015	01/01/2020	30/11/2020	76 668,77	F	FIXE	2,340	2,387		A	P	N	A-1
00001206644 (074)	Crédit Agricole	17/06/2016	01/01/2020	25/02/2020	47 394,48	F	FIXE	1,780	1,824		T	P	N	A-1
00002273846 (061)	Crédit Agricole	20/03/2018	01/01/2020	01/03/2020	54 175,27	F	FIXE	1,190	1,220		T	P	N	A-1
00002917679 (047)	Crédit Agricole	10/01/2019	01/01/2020	07/03/2020	382 350,77	F	FIXE	1,720	1,748		T	P	N	A-1
00003074171 (013)	Crédit Agricole	05/08/2021	01/01/2020	20/08/2020	50 000,00	F	FIXE	1,210	1,284		A	P	N	A-1
008ZMZ016PR (062)	Crédit Agricole	26/08/2021	01/01/2020	30/01/2020	84 721,32	F	FIXE	4,380	4,587		T	P	N	A-1
01TEL1010PR (078)	Crédit Agricole	03/03/2009	01/01/2020	01/04/2020	262 462,49	F	FIXE	4,370	4,776		A	P	N	A-1
01VGNA013PR (009)	Crédit Agricole	20/05/2009	01/01/2020	30/07/2020	318 735,64	F	FIXE	4,430	4,652		A	P	N	A-1
01Z93A017PR (014)	Crédit Agricole	08/12/2009	01/01/2020	18/03/2020	232 497,76	F	FIXE	4,090	4,851		A	P	N	A-1
02AFZD014PR (079)	Crédit Agricole	01/03/2011	01/01/2020	28/01/2020	97 034,78	F	FIXE	3,730	3,807		M	P	N	A-1
02B8QG012PR (003)	Crédit Agricole	16/05/2011	01/01/2020	30/04/2020	75 924,76	F	FIXE	4,350	4,762		A	P	N	A-1
02BBPR019PR (084)	Caisse d'Epargne	04/04/2011	01/01/2020	20/01/2020	116 825,97	F	FIXE	3,950	4,347		S	P	N	A-1
02CWK9016PR (043)	Crédit Agricole	20/06/2011	01/01/2020	07/01/2020	304 697,60	F	FIXE	4,350	4,982		A	P	N	A-1
02CWK9019PR (091)	Crédit Agricole	20/06/2011	01/01/2020	05/12/2020	238 364,23	F	FIXE	4,390	4,425		A	P	N	A-1
02D5TT019PR (030)	Crédit Agricole	06/08/2021	01/01/2020	20/03/2020	230 124,12	V	EURIBOR03M	2,064	3,773		T	P	N	A-1
02F1K4011PR (001)	Crédit Agricole	24/11/2011	01/01/2020	15/02/2020	396 112,26	F	FIXE	4,550	4,711		T	P	N	A-1
02GAM5012PR (020)	Crédit Agricole	12/12/2011	01/01/2020	12/03/2020	67 957,08	F	FIXE	4,580	5,319		A	P	N	A-1
1342 (015)	Agence France Locale	22/10/2019	01/01/2020	12/02/2020	95 000,00	F	FIXE	0,670	0,681		T	P	N	A-1
1347 (044)	Agence France Locale	27/02/2019	01/01/2020	11/03/2020	11 808,89	F	FIXE	0,630	0,641		T	P	N	A-1
1358115 (011)	Caisse des Dépôts et Consignation	26/02/2014	01/01/2020	01/01/2020	585 865,99	V	LIVRETA	1,750	2,710		T	C	N	A-1
404676012PR (029-2)	Crédit Agricole	26/06/2008	01/01/2020	30/03/2020	461 405,09	F	FIXE	4,490	4,570		T	P	N	A-1
4221272/13485 (032)	Caisse d'Epargne	05/02/2014	01/01/2020	25/06/2020	219 290,90	F	FIXE	4,100	4,570		A	P	N	A-1
4421287 (058)	Caisse d'Epargne	12/03/2015	01/01/2020	25/06/2020	38 320,68	F	FIXE	2,350	2,586		A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	dicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
4421320 (057)	Caisse d'Epargne	12/03/2015	01/01/2020	25/06/2020	72 809,32	F	FIXE	2,350	2,586		A	P	N	A-1
4427150/13485 (033)	Caisse d'Epargne	25/03/2015	01/01/2020	25/03/2020	179 616,18	F	FIXE	2,220	2,247		T	P	N	A-1
4656087 (024)	Caisse d'Epargne	14/04/2016	01/01/2020	25/04/2020	612 928,64	F	FIXE	2,380	2,519		A	P	N	A-1
5015325701 (063)	Dexia Crédit Local	10/05/2001	01/01/2020	01/03/2020	45 318,88	F	FIXE	6,200	7,297		A	P	N	A-1
5336406 (023)	Caisse d'Epargne	27/08/2018	01/01/2020	25/02/2020	341 676,86	F	FIXE	2,210	2,246		T	P	N	A-1
609692013PR (029-1)	Crédit Agricole	26/06/2008	01/01/2020	30/03/2020	550 716,80	F	FIXE	4,490	4,570		T	P	N	A-1
8341911/13485 (035)	Caisse d'Epargne	25/04/2013	01/01/2020	25/01/2020	320 278,16	F	FIXE	4,120	4,385		T	P	N	A-1
8388476 (056)	Caisse d'Epargne	05/06/2013	01/01/2020	25/09/2020	789 820,81	F	FIXE	4,500	4,689		A	P	N	A-1
8402941 (017)	Caisse d'Epargne	19/06/2013	01/01/2020	25/01/2020	105 905,66	F	FIXE	4,370	4,741		S	P	N	A-1
8544977/4461160 (088)	Caisse d'Epargne	19/05/2015	01/01/2020	25/06/2020	22 911,24	F	FIXE	2,150	2,365		A	P	N	A-1
A1709442 (037)	Caisse d'Epargne	06/08/2021	01/01/2020	25/01/2020	120 804,26	F	FIXE	4,760	5,054		T	P	N	A-1
A1710149 (085)	Caisse d'Epargne	08/04/2010	01/01/2020	25/02/2020	85 351,14	F	FIXE	4,120	4,683		A	P	N	A-1
A17110GQ000 (055)	Caisse d'Epargne	09/12/2011	01/01/2020	01/06/2020	113 652,77	F	FIXE	4,510	5,247		A	P	N	A-1
A1714020 (025)	Caisse d'Epargne	11/02/2014	01/01/2020	25/12/2020	190 696,24	F	FIXE	4,500	4,577		A	P	N	A-1
A17180FC (026)	Caisse d'Epargne	24/07/2018	01/01/2020	25/12/2020	1 153 892,73	F	FIXE	4,500	4,576		A	P	N	A-1
ARC11975 (090)	Caisse d'Epargne	06/03/1996	01/01/2020	25/05/2020	7 986,76	V	EURIBOR12M	0,002	0,743		A	P	N	A-1
ARC30045 (036)	Caisse d'Epargne	25/03/2006	01/01/2020	25/02/2020	37 279,19	F	FIXE	4,390	5,922		A	P	N	A-1
G023QR017PR (092)	Crédit Agricole	21/07/2006	01/01/2020	30/07/2020	279 952,09	F	FIXE	4,470	4,728		A	P	N	A-1
G03YNV012PR (081)	Crédit Agricole	26/08/2021	01/01/2020	30/03/2020	184 698,02	F	FIXE	4,230	4,662		A	P	N	A-1
G05BU9028PR (054)	Crédit Agricole	05/03/2007	01/01/2020	30/03/2020	801 243,56	F	FIXE	4,050	4,117		T	P	N	A-1
LT050272 (031)	Crédit Agricole	27/10/2005	01/01/2020	15/11/2020	1 680 600,00	F	FIXE	0,810	0,833		A	P	N	A-1
MIN056000EUR/0056000/002 (006)	Dexia Crédit Local	03/12/2001	01/01/2020	01/12/2020	29 519,88	F	FIXE	6,100	6,207		A	P	N	A-1
MON208103EUR/0212358/001 (007)	Dexia Crédit Local	20/02/2003	01/01/2020	01/04/2020	26 625,11	F	FIXE	4,830	5,787		A	P	N	A-1
MON224345EUR (010)	Dexia Crédit Local	05/08/2021	01/01/2020	01/03/2020	114 000,73	F	FIXE	3,460	3,907		A	P	N	A-1
MON248393EUR/0261267 (008)	Dexia Crédit Local	31/05/2007	01/01/2020	01/05/2020	39 083,85	F	FIXE	4,650	5,545		A	P	N	A-1
MON267629EUR (028)	Dexia Crédit Local	21/12/2005	01/01/2020	01/12/2020	1 281 716,32	F	FIXE	4,400	4,517		A	P	N	A-1
MON274213EUR (059)	Dexia Crédit Local	03/02/2011	01/01/2020	01/06/2020	173 028,08	F	FIXE	4,190	5,093		A	P	N	A-1
MON532843EUR001 (042)	Caisse Française de Financement Local	18/09/2019	01/01/2020	01/10/2020	60 000,00	F	FIXE	0,800	0,826		A	P	N	A-1
MON542904EUR (095)	Caisse Française de Financement Local	02/05/2022	30/05/2022	01/09/2022	1 000 000,00	F	FIXE	1,710	1,757		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
 Reçu en préfecture le 10/02/2025
 Publié le 11/02/2025
 ID : 030-200034692-20250203-DEL12_2025-BF



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					14 901 875,52												

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 541 372,29					993 535,31	353 375,41	0,00	79 470,89
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 541 372,29					993 535,31	353 375,41	0,00	79 470,89
00000165224 (075)	N	0,00	A-1	17 118,81	5,00	F	FIXE	2,780	3 236,78	442,37	0,00	2,14
00000678572 (093)	N	0,00	A-1	30 425,05	2,91	F	FIXE	2,340	9 908,01	711,95	0,00	42,09
00001206644 (074)	N	0,00	A-1	27 971,44	6,40	F	FIXE	1,780	4 095,91	470,65	0,00	42,73
00002273846 (061)	N	0,00	A-1	21 977,79	3,17	F	FIXE	1,190	6 672,25	231,83	0,00	15,68
00002917679 (047)	N	0,00	A-1	258 700,66	9,18	F	FIXE	1,720	26 029,04	4 282,36	0,00	277,91
00003074171 (013)	N	0,00	A-1	30 039,77	6,64	F	FIXE	1,210	4 138,12	363,48	0,00	115,06
008ZMZ016PR (062)	N	0,00	A-1	57 655,82	7,83	F	FIXE	4,380	6 157,13	2 425,11	0,00	386,16
01TEL1010PR (078)	N	0,00	A-1	216 186,64	14,25	F	FIXE	4,370	10 503,09	9 447,36	0,00	6 772,06
01VGNA013PR (009)	N	0,00	A-1	262 822,40	14,58	F	FIXE	4,430	12 711,73	11 643,04	0,00	4 705,16
01Z93A017PR (014)	N	0,00	A-1	127 859,88	4,21	F	FIXE	4,090	23 563,97	5 229,47	0,00	3 377,50
02AFZD014PR (079)	N	0,00	A-1	21 254,43	1,24	F	FIXE	3,730	16 924,14	505,41	0,00	1,74
02B8QG012PR (003)	N	0,00	A-1	58 968,56	11,33	F	FIXE	4,350	3 846,36	2 565,13	0,00	1 616,06
02BBPR019PR (084)	N	0,00	A-1	72 399,79	6,05	F	FIXE	3,950	9 976,24	2 762,24	0,00	1 105,56
02CWK9016PR (043)	N	0,00	A-1	236 649,73	11,02	F	FIXE	4,350	15 436,00	10 294,26	0,00	9 464,62
02CWF019PR (091)	N	0,00	A-1	199 377,02	15,93	F	FIXE	4,390	8 853,77	8 752,65	0,00	618,70
02D5TT019PR (030)	N	0,00	A-1	144 968,52	6,97	V	EURIBOR03M	5,061	17 719,68	7 004,08	0,00	214,67
02F1K4011PR (001)	N	0,00	A-1	309 272,27	11,87	F	FIXE	4,550	19 852,17	13 736,35	0,00	1 681,86
02GAM5012PR (020)	N	0,00	A-1	43 988,28	6,20	F	FIXE	4,580	5 472,07	2 014,66	0,00	1 425,73
1342 (015)	N	0,00	A-1	72 428,83	14,87	F	FIXE	0,670	4 605,60	473,72	0,00	60,50
1347 (044)	N	0,00	A-1	3 722,73	2,19	F	FIXE	0,630	1 647,99	19,57	0,00	0,76
1358115 (011)	N	0,00	A-1	475 325,19	21,25	V	LIVRETA	4,000	22 108,16	18 407,52	0,00	4 465,73



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
404676012PR (029-2)	N	0,00	A-1	321 879,93	8,50	F	FIXE	4,490	31 841,30	13 921,27	0,00	72,35
4221272/13485 (032)	N	0,00	A-1	120 622,94	4,48	F	FIXE	4,100	22 225,80	4 945,54	0,00	2 100,04
4421287 (058)	N	0,00	A-1	22 109,64	5,48	F	FIXE	2,350	3 474,32	519,58	0,00	227,96
4421320 (057)	N	0,00	A-1	42 008,39	5,48	F	FIXE	2,350	6 601,20	987,20	0,00	433,13
4427150/13485 (033)	N	0,00	A-1	97 080,35	5,23	F	FIXE	2,220	17 632,08	2 009,08	0,00	34,30
4656087 (024)	N	0,00	A-1	526 705,04	21,32	F	FIXE	2,380	18 495,30	12 535,58	0,00	8 317,65
5015325701 (063)	N	0,00	A-1	30 291,62	6,17	F	FIXE	6,200	3 586,85	1 878,08	0,00	1 388,07
5336406 (023)	N	0,00	A-1	297 195,03	23,90	F	FIXE	2,210	9 499,85	6 489,66	0,00	639,26
609692013PR (029-1)	N	0,00	A-1	384 184,49	8,50	F	FIXE	4,490	38 004,65	16 615,93	0,00	86,35
8341911/13485 (035)	N	0,00	A-1	145 498,21	3,32	F	FIXE	4,120	39 463,58	5 390,02	0,00	807,25
8388476 (056)	N	0,00	A-1	561 590,49	8,73	F	FIXE	4,500	51 988,96	25 271,57	0,00	6 157,10
8402941 (017)	N	0,00	A-1	75 179,08	8,57	F	FIXE	4,370	6 983,22	3 209,86	0,00	1 295,72
8544977/4461160 (088)	N	0,00	A-1	13 158,50	5,48	F	FIXE	2,150	2 078,14	282,91	0,00	124,01
A1709442 (037)	N	0,00	A-1	65 798,45	4,57	F	FIXE	4,760	12 650,79	2 908,41	0,00	467,47
A1710149 (085)	N	0,00	A-1	62 414,06	9,15	F	FIXE	4,120	5 169,67	2 571,46	0,00	2 003,08
A17110GQ000 (055)	N	0,00	A-1	47 377,41	2,42	F	FIXE	4,510	15 101,18	2 136,72	0,00	853,46
A1714020 (025)	N	0,00	A-1	141 933,64	10,98	F	FIXE	4,500	10 800,01	6 475,72	0,00	114,74
A17180FC (026)	N	0,00	A-1	949 471,90	15,98	F	FIXE	4,500	45 275,41	43 319,66	0,00	791,17
ARC11975 (090)	N	0,00	A-1	3 255,14	2,40	V	EURIBOR12M	4,229	1 047,96	139,57	0,00	39,94
ARC30045 (036)	N	0,00	A-1	6 899,14	0,15	F	FIXE	4,390	6 899,14	302,85	0,00	0,00
G023QR017PR (092)	N	0,00	A-1	217 927,32	11,58	F	FIXE	4,470	14 116,91	9 741,35	0,00	3 868,77
G03YNV012PR (081)	N	0,00	A-1	146 330,27	12,25	F	FIXE	4,230	8 674,20	6 189,77	0,00	4 418,98
G05BU9028PR (054)	N	0,00	A-1	274 135,74	2,25	F	FIXE	4,050	118 775,25	9 313,73	0,00	34,96
LT050272 (031)	N	0,00	A-1	1 277 400,00	10,87	F	FIXE	0,810	92 000,00	10 490,65	0,00	1 203,52
MIN056000EUR/0056000/002 (006)	N	0,00	A-1	16 928,91	4,92	F	FIXE	6,100	2 997,19	1 032,66	0,00	72,18
MON208103EUR/0212358/001 (007)	N	0,00	A-1	13 234,55	3,25	F	FIXE	4,830	3 078,36	639,23	0,00	369,58
MON224345EUR (010)	N	0,00	A-1	83 514,25	9,17	F	FIXE	3,460	6 888,54	2 889,59	0,00	2 222,69
MON248393EUR/0261267 (008)	N	0,00	A-1	16 342,59	2,33	F	FIXE	4,650	5 201,94	759,93	0,00	347,73
MON267629EUR (028)	N	0,00	A-1	944 124,20	10,92	F	FIXE	4,400	73 714,78	42 118,43	0,00	3 297,88
MON274213EUR (059)	N	0,00	A-1	31 876,09	0,42	F	FIXE	4,190	31 876,09	1 335,51	0,00	0,00
MON532843EUR001 (042)	N	0,00	A-1	40 791,31	9,75	F	FIXE	0,800	3 934,43	326,33	0,00	74,32

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
MON542904EUR (095)	N	0,00	A-1	875 000,00	17,42	F	FIXE	1,710	50 000,00	14 844,35	0,00	1 214,81
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		10 541 372,29					993 535,31	353 375,41	0,00	79 470,89

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

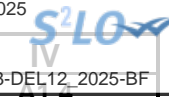
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	53	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	10 541 372,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 11/02/2025
ID : 030-200034692-20250203-DEL12_2025-BF



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE
AUTRES DETTES
A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Etudes non suivies de travaux (max 5 ans)	5	12/10/2020
L	Logiciels	2	12/10/2020
L	Concessions, brevets, licences	3	12/10/2020
L	Frais d'études, recherches, développement	5	12/10/2020
L	Frais d'insertion	1	12/10/2020
L	Véhicules	5	12/10/2020
L	Camions, véhicules industriels	8	12/10/2020
L	Mobiliers	10	12/10/2020
L	Matériels de bureau électriques ou électroniques	5	12/10/2020
L	Matériels informatiques	5	12/10/2020
L	Matériels classiques	10	12/10/2020
L	Installations et appareils de chauffage	15	12/10/2020
L	Installations électriques et téléphoniques	10	12/10/2020
L	Equipements de garage et atelier	10	12/10/2020
L	Equipements de cuisine	10	12/10/2020
L	Equipements sportifs	10	12/10/2020
L	Installations de voiries	30	12/10/2020
L	Plantations	20	12/10/2020
L	Réseaux divers (hors réseau des services d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales urbaines)	20	12/10/2020
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations générales	15	12/10/2020
L	Autres constructions exemple déchetteries	20	12/10/2020
L	Bâtiments durables, dont ouvrages de stockage d'eau potable (châteaux d'eaux, réservoirs)	50	12/10/2020
L	Bâtiments légers, abris	15	12/10/2020
L	Autres agencements et aménagements	30	12/10/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/10/2020
L	Autres installations techniques, matériels et outillages	10	12/10/2020
L	Schéma directeur eau potable, eaux usées, eaux pluviales urbaines	15	12/10/2020
L	Canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable, accessoires associés et branchements	50	12/10/2020
L	Canalisations de collectes et de transfert d'eaux usées, accessoires associés et branchements	60	12/10/2020
L	Canalisations de collectes, d'évacuation des eaux pluv urbaines, accessoires associés et branchmts	60	12/10/2020
L	Compteurs d'eau potable chez les abonnés	15	12/10/2020
L	Aménagmt, génie civil de la protect de la ressource en eau	40	12/10/2020
L	Aménagement et génie civil des ouvrages de traitement des eaux usées, des boues produites	40	12/10/2020
L	Génie civil des ouvrages de transf et de relèvements des eaux usées, des eaux pluviales urbaines	15	12/10/2020
L	Equipements des ouvrages de traitement des eaux usées et des boues produites	15	12/10/2020
L	Lagunes, autres bassins avec géotextile pr le traitmt des eaux usées, stockage des eaux pluv. Urb	30	12/10/2020



Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis		
L	Bassins de stockage-restitution ou stockage-infiltrations pour les eaux pluviales urbaines	40	12/10/2020
L	Immobilisations inférieures à 600 €	1	12/10/2020
L	Chantiers d'interprétation de Le Garn (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Pluvial crèche de Goudargues (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Aménagement des aires de camping car (année délibération 2011)	10	12/10/2020
L	Subventions données aux propriétaires dans le cadre de réhabilitation des ANC (année délib 2011)	5	12/10/2020
L	Aménagement de la cour du château de Cornillon (année délibération 2006)	20	12/10/2020
L	Mise en lumière du patrimoine de la CC Valcèzard (année délibération 2006)	10	12/10/2020
L	Aménagement du sentier d'interprétation du St Michelet (année délibération 2006)	10	12/10/2020
L	Restauration du petit patrimoine bâti dans le cadre PPE (année délibération 2006)	20	12/10/2020
L	Charte paysagère (année délibération 2009)	10	12/10/2020
L	Etude conception de la ZAE "Mas Rouge" à Carsan non suivie de travaux (année délibération 2009)	5	12/10/2020
L	Aménagement du réseaux de sentiers de randonnées (année délibération 2005)	30	12/10/2020

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS****A3.1****A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS**

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 11/02/2025
ID : 030-200034692-20250203-DEL12_2025-BF



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETALEMENT DES PROVISIONS	
	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 640 000,00	1 640 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 561 450,00	2 561 450,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	921 450,00	921 450,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 640 000,00	I 1 640 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 240 000,00	1 240 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 075 000,00	1 075 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	165 000,00	165 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		400 000,00	400 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	400 000,00	400 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 561 450,00	III 2 561 450,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 561 450,00	2 561 450,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	100 000,00	100 000,00
28033	Frais d'insertion	200,00	200,00
28125	Aménagement Terrains bâtis	15 000,00	15 000,00
28128	Aménagement Autres terrains	50 000,00	50 000,00
28131	Bâtiments	45 000,00	45 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	230 000,00	230 000,00
28138	Aménagement Autres constructions	250 000,00	250 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	25 000,00	25 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	407 300,00	407 300,00
28154	Matériel industriel	10 000,00	10 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	60 000,00	60 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	3 500,00	3 500,00
28158	Autres	35 000,00	35 000,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	25 000,00	25 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	40 000,00	40 000,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	330 000,00	330 000,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	5 000,00	5 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 000,00	1 000,00
28184	Mobilier	1 000,00	1 000,00
28188	Autres	15 000,00	15 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	911 450,00	911 450,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.



IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 11/02/2025
ID : 030-200034692-20250203-DEL12_2025-BF




IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION****A5.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 11/02/2025
ID : 030-200034692-20250203-DEL12_2025-BF



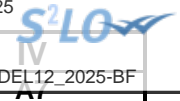
IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**
ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
A6**A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES****ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS****A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT****B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET****B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

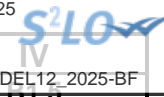
Envoyé en préfecture le 10/02/2025
Reçu en préfecture le 10/02/2025
Publié le 11/02/2025
ID : 030-200034692-20250203-DEL12_2025-BF



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.



IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

**IV – ANNEXES****ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES****B1.6****B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**
B1.7**B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.



IV – ANNEXES	
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	
	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT	C1.2
EMPLOYE PAR LA REGIE	

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
Mise à disposition		6	780 000,00
TOTAL GENERAL		6	780 000,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.



IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
-	SAUR		SAS	0,00
-	VEOLIA EAU - COMPAGNIE GENERALE DES EAUX		SCA	0,00
-	ENTREPRISE RUAS MICHEL	RUAS MICHEL	SA	0,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

**IV – ANNEXES**
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 75

Nombre de membres présents : 55

Nombre de suffrages exprimés : 70

VOTES :

Pour : 66

Contre : 0

Abstentions : 4

Date de convocation : 28/01/2025

Présenté par (1) Le Vice Président en charges des Finances,

A Bagnols sur Cèze le 03/02/2025

(1) Le Vice Président en charges des Finances,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Bagnols sur Cèze, le 03/02/2025

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Jean-Christian REY

Certifié exécutoire par (1) Le Vice Président en charges des Finances, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.